

6 mars 1998

Allocution à l'occasion de la clôture de la Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois

Mesdames, Messieurs,

Chers amis, Nous avons voulu, ensemble, préparer l'avenir. Et je vous ai invités, à l'ouverture de nos travaux, à ne pas penser petit, mais à voir grand. Vous avez répondu à l'appel. Pour voir grand, il faut innover, sortir des sentiers battus, créer une nouvelle dynamique. C'est pourquoi il fallait réunir ensemble, pour la première fois, tous les acteurs du milieu pour susciter des dialogues, parfois des débats, confronter nos points de vue et nos projets. À l'heure de clore notre Forum des décideurs, il me fait plaisir de pouvoir, en votre nom, dire aux Québécoises et aux Québécois que nous rapportons progrès, sur tous les fronts. Nous avons pris, je pense, un grand nombre de décisions qui auront un impact tangible à court, moyen et long terme.

Un diagnostic, des objectifs chiffrés

D'abord nous partageons un même diagnostic, ce qui nous permet de partir, ensemble, d'un même point de départ. C'est déjà beaucoup. Nous avons identifié un certain nombre d'obstacles sur la route et nous avons pris la décision collective de déblayer le chemin, pour que chacun puisse tirer profit de la croissance à venir. Et je dois dire aujourd'hui qu'il y a dans cette salle, au-delà des différences et des intérêts, une volonté commune de trouver les moyens de croître, de créer de l'emploi, de profiter de l'ouverture des marchés et de relever le défi du développement durable. Ensuite, nous avons dit Oui à la croissance. Nous avons dit aux jeunes québécoises et québécois que le secteur agricole et alimentaire du Québec allait participer au grand chantier de création d'emploi que nous avons ouvert dans tous les domaines de l'économie. Nous nous sommes donnés des objectifs de croissance, ambitieux, pour les années à venir. Nous avons pris le risque de quantifier cet objectif, afin de nous rappeler, mois après mois, du travail à accomplir pour atteindre l'objectif de Saint-Hyacinthe.

Jusqu'à l'an 2005, donc d'ici sept ans, nous allons poursuivre inlassablement trois objectifs chiffrés :

Créer 15 000 emplois nouveaux dans le secteur agricole et agroalimentaire; Et, pour y parvenir :

Investir 7 500 000 000 \$ pendant cette période. Doubler le volume de nos exportations, pour qu'il atteigne 4 000 000 000 \$.

Il faut en être très conscients; chaque fois que le Québec exporte pour 130 000 \$ de produits supplémentaires, un emploi nouveau se crée quelque part sur le territoire. Ce sont des objectifs globaux, collectifs. Mais nous irons plus loin : les principaux secteurs de production se sont engagés à définir pour chacun, des objectifs et des indicateurs spécifiques. Pour atteindre nos objectifs, il faut accroître notre capacité concurrentielle, ce qui ne peut se faire qu'en forgeant une meilleure concertation entre chacun des maillons de la chaîne. Nous

avons constaté ensemble que chacun de ces maillons doit faire preuve de flexibilité pour ajuster les leviers dont il dispose et en tirer le meilleur parti. Nous jugeons aussi que, pour mieux occuper les marchés québécois et canadiens et pour mieux pénétrer les marchés étrangers, il faut compter davantage sur la qualité, l'originalité, la diversité. Sans négliger les marchés traditionnels, nous sommes convenus qu'il faut miser sur des produits à forte valeur ajoutée. Parmi les nouveaux outils mis à la disposition de nos ambitions de croissance et d'emplois nous avons décidé de créer un fonds de développement des exportations, dont la gestion se fera en partenariat. Le gouvernement est également préoccupé de l'accès au capital de risque pour les entreprises, notamment celles de transformation. C'est pourquoi le conseil des ministres vient d'autoriser la Soquia à créer, avec la Caisse de dépôt, une nouvelle société d'investissement, qui deviendra, nous l'espérons, un joueur important dans tout le Québec.

Vers un partenariat réinventé entre l'État et les producteurs agricoles Tous les secteurs de l'économie, et au premier chef l'agriculture, sont sujets aux aléas des prix, des marchés, des modes de consommation. Cependant, peu de secteurs sont aussi soumis aux aléas climatiques que la production agricole, et peu de secteurs fondent autant leur production sur des unités familiales et des PME. Il y a donc, ici plus qu'ailleurs, nécessité de bien gérer et de bien répartir le risque inhérent à la croissance.

Les programmes de soutien gouvernementaux sont par conséquent essentiels. Il nous faut faire en sorte de les maintenir à la fine pointe des besoins du secteur agricole. Il faut donc, les réinventer, ensemble.

Aujourd'hui, nous mettons sur la table une hypothèse séduisante et nous nous donnons sept mois, d'ici octobre, pour y travailler. D'une part, il s'agirait pour le gouvernement de s'engager à un financement stable et prédéterminé, pour une période de sept ans. De quoi, donc, pouvoir planifier la croissance. D'autre part, il s'agirait d'améliorer le régime de sécurité du revenu pour le fonder sur la base du revenu global de chaque entreprise, plutôt que sur la base de telle ou telle production. Cela permettrait plus de flexibilité au producteur, plus de capacité d'innovation, cela donnerait une réponse meilleure et plus rapide aux besoins changeants des marchés et du consommateur. Cette hypothèse marie la stabilité et la flexibilité, dans le respect des règles du commerce international. Nous y investirons beaucoup d'espoir et beaucoup de travail. Pour un effort de croissance spécifique dans le secteur laitier.

Un des piliers de notre économie agricole et agroalimentaire, c'est le secteur laitier. Mais on sent que son potentiel de développement n'est pas pleinement utilisé. Il y a là une formidable ressource d'emploi et de croissance. Et je tiens à dire qu'un résultat majeur de notre rencontre tient au fait que les producteurs sont les transformateurs du Québec ont accepté de développer, d'ici la fin de mai, une stratégie de croissance, sur les marchés intérieurs et internationaux. Une stratégie qui doit impliquer un programme optionnel d'exportation et l'instauration de règles d'approvisionnement des usines.

Il s'agit d'un déblocage majeur. D'une porte ouverte sur l'avenir. C'est d'ailleurs pourquoi j'ai accepté de présider personnellement le comité de concertation qui devra définir concrètement cette stratégie au cours des quatre prochains mois.

De plus, producteurs et transformateurs ont modifié leur mode de représentation dans la gestion des ententes nationales de gestion du lait et ils sont convenus d'un processus décisionnel sur les sujets qui les concernent mutuellement. Dans les autres secteurs, les décideurs se sont également engagés à définir une stratégie de développement des marchés rentable pour tous. Et, voilà qui est majeur, ils se sont engagés à faire en sorte que la gestion des plans conjoints soit, dans la mesure du possible, adaptés pour favoriser ces stratégies de croissance.

Une croissance au service de l'emploi, du Québec rural et des consommateurs Les distributeurs et les détaillants, quant à eux, conviennent qu'ils doivent adapter leurs politiques d'achat de façon à faciliter l'accès des produits régionaux, dans leurs réseaux de distribution et sur leurs rayons des détaillants. Voilà qui contribuera, notamment, à la santé des entreprises régionales et du dynamisme nouveau des produits de la ruralité québécoise. Cela contribuera aussi à une augmentation de notre part de marché au Québec même. À cet égard nous nous sommes fixés aujourd'hui un objectif de croissance des produits québécois sur les marchés québécois et canadien. Nous visons, d'ici quatre ans, une croissance de 10 %. Les consommateurs québécois bénéficient déjà de produits alimentaires d'une très grande qualité. Ils doivent savoir aujourd'hui que la Conférence a décidé de mettre en place un système intégré de contrôle de la qualité des produits, de la ferme jusqu'à la table pour en mieux témoigner. Nous voulons que la plupart des produits agricoles et agroalimentaires québécois bénéficient de ce système. D'ici trois mois, chacun des secteurs rendra publics des objectifs et des échéanciers à cet égard. C'est un gage de qualité pour notre propre consommation, c'est un atout de plus pour gagner des marchés à l'étranger. Un nouvel engagement pour l'agriculture durable et l'agroenvironnement Nos travaux nous ont également permis d'enregistrer des progrès dans l'épineux dossier de l'environnement. Nous le savons, la société est de plus en plus exigeante à cet égard, avec raison. Il est donc dans notre intérêt à tous d'aplanir les difficultés et d'inventer des solutions qui préservent notre patrimoine et assurent un bon voisinage entre les agriculteurs et les citoyens. Notre discussion a permis à tous les intervenants – groupes environnementaux, municipalités, entreprises agricoles et agroalimentaires – d'appuyer la mise en place d'un processus transparent d'auto-responsabilisation des entreprises agricoles. Des objectifs agroenvironnementaux vérifiables seront fixés, dans un échéancier précis, donc mesurables et vérifiables. Les partenaires conviennent aussi que la réglementation nouvelle doit être efficace, simple, d'application progressive et modulée selon les problématiques régionales et sectorielles.

Exemple de flexibilité: pour susciter le bon voisinage, il sera dorénavant possible de convenir, entre voisins, producteurs ou autres, d'ententes notariées dans l'application de la directive fixant les distances séparatrices reliées aux odeurs. L'État québécois compte appuyer davantage les entrepreneurs agricoles dans leur effort de réduction de pollution agricole, particulièrement en matière de fumier. Ainsi, nous allons bonifier les paramètres et l'enveloppe globale du programme actuel, qui est déjà de 319 000 000 \$, disponible à toutes les entreprises agricoles pour le respect de la réglementation concernant les fumiers. Les industriels, les distributeurs et les détaillants étaient particulièrement soucieux de trouver une solution au problème du recyclage des contenants. Nous sommes convenus aujourd'hui de retenir la collecte sélective comme moyen privilégié de récupération. L'extension de la collecte sélective nécessitera la contribution financière des entreprises qui fabriquent ou mettent en marché les produits visés par la mesure.

Voilà, il me semble, une bonne décision économique et une bonne décision environnementale. Des décisions pour investir dans le savoir-faire La nécessité d'apporter des solutions imaginatives aux problèmes environnementaux nous a conduits à décider de la création d'un Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. Nous espérons qu'il deviendra un fer de lance dans le développement d'une industrie des technologies et du savoir en ce domaine. Ce qui m'amène à parler de notre volonté commune d'investir dans le savoir-faire. Nous constatons un réel problème de disponibilité de la main-d'œuvre et de formation, tant pour les producteurs que pour les transformateurs et les distributeurs.

Le nécessaire arrimage entre la formation et les besoins est un de objectifs majeurs qui s'est dessiné lors du Sommet de Montréal sur l'économie et l'emploi. Un comité de pilotage, issu du sommet, œuvre en ce moment à identifier les pénuries de main-d'œuvre, à améliorer et à accélérer les mécanismes d'élaboration et de révision des programmes. Nous avons décidé aujourd'hui de la désignation de trois représentants des secteurs agricoles et agroalimentaires à ce comité de pilotage, pour y assurer la prise en compte de leur problématique spécifique. Des indicateurs particuliers seront également développés pour la formation régulière. Les institutions d'enseignement s'engagent déjà à accroître le nombre de leurs diplômés dans le secteur, les entreprises amélioreront l'offre de formation en entreprises et le gouvernement québécois facilitera le financement d'activités de formation continue qualifiante en agriculture. Bref, nous sommes tous convenus de faire plus et mieux, rapidement, pour provoquer une réelle accélération de la formation.

Nous constatons tous que le niveau de recherche et de développement est actuellement insuffisant, ce qui est paradoxal, car, dans le reste de l'économie, le Québec est devenu un des pôles principaux de R&D sur le continent. Nous allons chercher des moyens de faire profiter le secteur agricole et agroalimentaire des moyens existants en R&D et nous allons travailler à la mise en place de mécanismes de financement conjoint de projets de recherche et de mécanismes de veille et de transfert technologique. Un mécanisme de suivi Nous avons pris, aux cours des dernières 48 heures, des engagements majeurs, aptes à donner un nouvel élan à l'économie agricole et agroalimentaire. Il nous incombe de faire en sorte que ces engagements deviennent réalité. La concertation n'est pas une idée neuve, au Québec. Mais au fil des ans, nous apprenons à rendre cette concertation plus active, plus fructueuse, plus rigoureuse, même. C'est ce que certains appellent le modèle québécois. Il a fonctionné magnifiquement ces derniers jours, comme il l'avait fait à la Conférence de Québec puis au Sommet de Montréal. Le Comité de suivi du sommet est un instrument qui prolonge cette concertation, maintient la mobilisation, canalise les idées et les énergies. C'est pourquoi nous sommes convenus aujourd'hui de nous doter également d'un mécanisme de suivi du Forum des décideurs. Quatre groupes, un pour chacune des thématiques de nos discussions, prépareront un plan d'action et assurerons le suivi de nos décisions. Ils feront rapport de leur progrès chaque six semaines au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Trois fois par an, je présiderai une table formée des membres de ces quatre groupes.

Nous avons des objectifs clairs et ambitieux, il faut s'assurer de leur mise en œuvre. Ensemble, nous y veillerons. Les femmes, des partenaires de premier plan À la veille de la journée internationale des femmes, je m'en voudrais de passer sous silence l'apport des femmes québécoises au développement du secteur agricole et agroalimentaire.

Collaboratrices et partenaires d'affaires de premier plan, elles ont été parties prenantes de l'évolution du secteur, depuis les fermes artisanales jusqu'aux entreprises modernes d'aujourd'hui. Le nombre d'agricultrices détenant des titres de propriété a plus que doublé au cours des dernières années, à tel point que 40 % des entreprises agricoles sont détenues en tout ou en partie par des femmes. Et ce n'est pas fini: elles sont de plus en plus nombreuses à prendre la relève. Les projets de transformations des aliments, de tables champêtres et d'agrotourisme sont quelques-unes des initiatives largement portées par des femmes, et qui contribuent à revitaliser le milieu rural, à créer des emplois et à inciter les Québécoises et les Québécois à acheter des produits d'ici. Il me fait donc plaisir de profiter de cette tribune pour souligner l'apport remarquable de toutes les femmes œuvrant dans le secteur agricole et agroalimentaire. Conclusion Permettez-moi, en conclusion, de remercier en votre nom tout le personnel qui a mis l'épaule à la roue pour faire de cette conférence un succès: personnel de soutien, de secrétariat, responsables de l'organisation, de la logistique. Je remercie également les gens de l'hôtel et du centre des congrès ainsi que les citoyens de Saint-Hyacinthe pour leur accueil. On a pu tous constater qu'ici, le courant passe. Je voudrais saluer la participation, mercredi, des conférenciers et des participants au symposium qui a en quelque sorte tracé la voie à nos travaux.

Mes remerciements les plus vifs vont aux ministres qui ont participé et surtout à Guy Julien qui a abattu un travail de fort belle qualité. Je veux surtout vous remercier, vous, les décideurs, pour votre participation et pour votre engagement.

Au cours des mois qui viennent, au cours des années qui viennent, lorsque les emplois nouveaux seront créés, partout au Québec, grâce au nouveau dynamisme de nos entreprises, vous pourrez dire : j'y étais en mars 98 à Saint-Hyacinthe, quand nous avons décidé de voir grand.

Merci